



SNUipp-FSU 37

Paul Agard
Secrétaire Départemental à
Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Education Nationale d'Indre-et-Loire

A Saint Avertin le 2 décembre 2021

Objet : *SITUATION SANITAIRE ET DEMANDES INSTITUTIONNELLES*

Monsieur l'Inspecteur d'Académie ;

Lors du groupe de travail du CHSCTD du vendredi 26 novembre 2021, la FSU-SNUipp37 vous a sollicité pour que, dans cette période très difficile, vos services et notamment les IEN de circonscriptions limitent au maximum les demandes institutionnelles en direction des écoles et des directrices et directeurs.

Pour nous, ce qui n'est pas urgent doit être mis en attente ou annulé.

Les écoles ont vraiment d'autres priorités alors que les cas de covid se multiplient et que le nouveau protocole augmente les risques de cas contacts (augmentation exponentielle des cas contacts, élèves négatifs un jour et positifs 3 jours après, brassage des élèves suite aux difficultés de remplacement, campagnes de tests ...)

Nous vous avons donné l'exemple de la circonscription d'AMBOISE où l'IEN a demandé le vendredi 26 novembre une analyse des évaluations nationales CP et CE1, avec un retour pour le 17 décembre.

Dans d'autres circonscriptions, des réunions de directeurs doivent se tenir et des bilans sont demandés. Nous vous questionnons par ailleurs sur le respect des règles sanitaires lors de ces réunions.

Nous sollicitons votre intervention M. le Directeur Académique en direction des IEN pour que toute latitude soit laissée aux écoles afin qu'elles puissent répondre en priorité aux urgences liées à la gestion de la crise sanitaire.

En vous priant de croire, M. le DASEN, à notre profond attachement au service public de l'Éducation nationale et à la défense de ses personnels.

Paul Agard